

LES AMPHIPODES
DES PREMIÈRES CAMPAGNES DE LA *PRINCESSE-ALICE*,
par Ed. CHEVREUX.

Les Crustacés Amphipodes, provenant des premières campagnes de la *Princesse-Alice*, et que S. A. le Prince de Monaco a bien voulu soumettre à mon examen, sans être très nombreux en espèces, présentent un intérêt tout particulier, tant au point de vue des distributions géographique et bathymétrique des formes recueillies, qu'à celui des procédés mis en œuvre pour les capturer.

Les petites nasses en toile métallique, placées dans les angles des grandes nasses destinées à la capture des gros animaux, et qui avaient déjà donné d'excellents résultats au cours des dernières campagnes de l'*Hirondelle*, ont ramené de nombreuses Lysianassides, recueillies par des profondeurs atteignant jusqu'à 3.610 mètres. Parmi ces Amphipodes, il faut citer tout particulièrement plusieurs magnifiques exemplaires d'*Euryporeia gryllus*, et une espèce des mers du Nord de l'Europe, *Hoplonyx cicada*, obtenue pour la première fois en Méditerranée. Enfin, une nasse placée au large de Tétouan, sur la côte septentrionale du Maroc, a ramené deux exemplaires d'un Amphipode appartenant à la famille des *Stegoccephalidæ*, dont aucun représentant n'a été signalé jusqu'ici dans les eaux méditerranéennes.

Un procédé, nouveau pour la recherche des petits Crustacés, a donné des résultats aussi intéressants qu'inattendus. Une lampe électrique (1), immergée à deux mètres de profondeur, a permis de capturer un assez grand nombre d'Amphipodes attirés par la lumière. Tous ces Amphipodes, au nombre de 128, sont des mâles ; ils appartiennent aux espèces suivantes :

Platyscelus serratus (Claus). *Dexamine spinosa* (Mont.)
Urothoe pulchella (Costa). *Gammarus locusta* (Lin.)
Urothoe Grimaldii nov. sp. *Megaluropus agilis* Norman.

Aucune femelle ne semble avoir subi l'attraction lumineuse. Faut-il attribuer ce fait aux mœurs plus errantes des mâles, ou aux dimensions de leurs yeux, beaucoup plus grands que ceux des

(1) Voir à ce sujet : S. A. S. LE PRINCE ALBERT I^{er} DE MONACO, *Sur les premières Campagnes scientifiques de la Princesse-Alice*. Comptes-rendus Acad. des sciences, 7 janvier 1895.

femelles chez presque toutes les espèces ainsi capturées, et qui leur permettraient de voir de plus loin la lumière ? (1). En tous cas, il sera fort intéressant de constater si les pêches au fanal électrique, effectuées au cours des prochaines campagnes scientifiques de la *Princesse-Alice*, continuent à donner des résultats identiques.

Voici la liste des espèces recueillies :

1. *SCINA MARGINATA* (Bovallius). — N° 59, 11 septembre 1893. Au large de Marseille, filet bathypélagique à rideau, trainé par 1.000 mètres de profondeur. 1 ♂, 1 ♀.

2. *VIBILIA ERRATICA* Chevreux. — N° 49, 6 septembre 1893. Au large de Porto-Conte (Sardaigne), dans l'estomac d'un Dauphin. 1 ♀.

3. *PLATYSCELUS SERRATUS* (Claus). — N° 14, 8 août 1893. Port de Messine, surface, pêche au fanal électrique. 1 ♂.

4. *ICHNOPUS AFFINIS* Heller. — N° 26, 5 octobre 1892. Méditerranée, près l'île de Monte-Cristo, nasse, 80 mètres. Très nombreux exemplaires. — N° 96, 27-28 août 1894. Océan Atlantique, Lat. N., 46°52', Long. 0.7°51'. Nasse, 2.620 mètres. Deux exemplaires.

Cette espèce n'avait jamais été capturée en dehors de la Méditerranée. Elle semble très voisine, sinon synonyme, d'*I. taurus* Costa, autant du moins qu'il est possible d'en juger d'après la description de cet auteur, mais diffère bien nettement d'*I. spinicornis* Boeck, dont l'habitat, très étendu, s'étend depuis la côte Ouest de Norvège jusqu'à l'Adriatique.

Beaucoup des exemplaires de Monte-Cristo ont été dévorés par les *Callisoma* (voir plus loin), pris avec eux dans la nasse. Un certain nombre de squelettes, parfaitement nettoyés, sont restés intacts, et contiennent encore chacun plusieurs *Callisoma*. L'examen de ces squelettes montre que les *Callisoma* attaquent l'*Ichnopus* par la partie ventrale du thorax, et s'introduisent par une brèche faite entre le cinquième et le sixième segment. Ils se contentent ensuite de dévorer toutes les parties molles, en respectant les ligaments et l'enveloppe chitineuse de leur proie. J'ai déjà eu occasion de signaler la voracité toute particulière des *Callisoma*, qui, pendant les calmes, réduisent à l'état de squelettes tous les Poissons contenus dans les chaluts de nos pêcheurs de l'Océan (2).

(1) Les quelques essais que j'ai tentés sur des Amphipodes en aquarium, en employant, faute de fanal électrique, la lumière d'une forte lampe à pétrole, ne m'ont pas donné jusqu'ici de résultats concluants. Je n'avais, il est vrai, à ma disposition que des espèces exclusivement littorales.

(2) Voir ED. CHEVREUX, *Contribution à l'étude de la distribution géographique des Amphipodes sur les côtes de France*. Bulletin de la Soc. d'Etudes scient. de Paris, 11^e année, 1^{er} semestre, 1888.

5. *PERRIERELLA AUDOUINIANA* (Sp. Bate). — N° 48, 5 septembre 1893. Porto-Conte (Sardaigne). Un exemplaire, trouvé sur une *Pinna nobilis*.

La description de la *Lysianassa audouiniana* Sp. Bate est si peu exacte que nous n'avions pas cru, M. Bouvier et moi, pouvoir l'assimiler à la forme pour laquelle nous avons créé le genre *Perrierella* (1). Depuis la publication de notre travail, M. Walker a bien voulu me faire savoir qu'après avoir examiné soigneusement le type de Sp. Bate, conservé au British Museum, il avait reconnu qu'il correspondait absolument à notre description de *Perrierella crassipes*; ce nom spécifique doit donc disparaître de la nomenclature.

6. *CALLISOMA HOPEI* Costa. — N° 3, 11 septembre 1891. Au large de Dartmouth, chalut, 80 mètres. Quatre exemplaires. — N° 26, octobre 1892. Méditerranée, près l'île de Monte-Cristo, nasse, 80 mètres. Très nombreux exemplaires.

C. Krøyeri (Bruz) et *C. Hopei* Costa étant, à mon avis, synonymes, le dernier nom a la priorité. Je n'ai pu relever aucune différence entre les exemplaires de Monte-Cristo et ceux de la côte anglaise. Ils sont identiques à ceux que j'ai eu occasion de draguer dans la Méditerranée occidentale, ainsi qu'aux types de *C. Krøyeri* de la côte de Norvège, que je dois à l'obligeance de M. le Professeur G. O. Sars (2).

7. *HIPPOMEDON DENTICULATUS* (Sp. Bate). — N° 11, 21-22 juin 1894. Détroit de Gibraltar, Lat. N. 35°59'30". Long. O. 7°44'. Nasse, 924 mètres. 6 ♀. — N° 22, 29 juin — 1^{er} juillet 1894. Au large de Tetouan, nasse, 314 mètres. 1 ♀.

8. *TRYPHOSITES LONGIPES* (Sp. Bate). — N° 12, 7-8 août 1893. Côte de Sicile, nasse 1.210 mètres. 2 ♀. — N° 101, 29 août 1894. Golfe de Gascogne, Lat. N. $\left\{ \begin{array}{l} 47^{\circ}10' \\ 47^{\circ}12' \end{array} \right.$, Long. O. $\left\{ \begin{array}{l} 8^{\circ}8' \\ 8^{\circ}12' \end{array} \right.$, chalut, 1.262-748 mètres, 1 ♂.

9. *EURYPOREIA GRYLLUS* (Mandt). — N° 38, 8 juillet 1894. Océan Atlantique, Lat. N. 34°28'30", Long. O. 7°51', nasse, 3.610 mètres.

(1) E. CHEVREUX et E. L. BOUVIER, *Perrierella crassipes*, espèce et genre nouveaux d'Amphipodes des côtes de France. Bulletin de la Soc. Zool. de France, XVII, p. 50, 1892.

(2) Della Valle (*Gammaridi del Golfo di Napoli*) assimile à *C. Hopei* quatre espèces de *Callisoma*: *C. crenata* Sp. Bate, *C. Krøyeri* Bruz., *C. Barthelemyi* Costa et *C. Branickii* Wrzesniowski. Les deux dernières de ces espèces, fort insuffisamment décrites, doivent probablement prendre rang parmi les synonymes, mais je considère *C. crenata* comme une forme bien distincte.

Un jeune exemplaire, de 40 millimètres de longueur. — N° 96, 27-28 août 1894. Golfe de Gascogne, Lat. N. 46°32', Long. O. 7°51', nasse, 2.620 mètres. 8 exemplaires en parfait état de conservation, dont deux femelles, qui mesurent 80 millimètres de la partie antérieure de la tête à l'extrémité du telson, la plus grande épaisseur du corps atteignant 18 millimètres.

10. *HOPLONYX CICADA* (Fabricius). — N° 21, 1892. Méditerranée, près l'île d'Elbe, filet bathypélagique à rideau, trainé par 1.200 mètres de profondeur. 1 ♂. — N° 12, 7-8 août 1893. Côte de Sicile, nasse, 1.210 mètres. 37 exemplaires. — N° 11, 21-22 juin 1894. Détroit de Gibraltar, Lat. N. 35°59'30", Long. O. 7°44', nasse, 924 mètres. 1 ♀. — N° 83, 20-21 août 1894. Au large de la Corogne, Lat. N. 43°52', Long. O. 11°22', nasse 1.674 mètres. Très nombreux exemplaires.

Hoplonyx cicada n'avait pas encore été capturé en Méditerranée.

11. *UROTHOE PULCHELLA* Costa. — N° 15, août 1893. Port de Messine, pêche au fanal électrique. 1 ♂. — N° 5, 17 juin 1894. Rade de Melilla (Maroc), pêche au fanal électrique. 65 ♂.

12. *UROTHOE GRIMALDII*, nov. sp. (1). — N° 5, 17 juin 1894. Rade de Melilla (Maroc), pêche au fanal électrique. 58 ♂.

13. *LEUCOTHOE SPINICARPA* (Abildgaard). — N° 48, 5 septembre 1893. Porto-Conte (Sardaigne), sur une *Pinna nobilis*. 8 exemplaires.

14 ? *STEGOCEPHALOIDES AURATUS* G. O. Sars. — N° 22, 29 juin. — 1^{er} juillet 1894. Au large de Tetouan (Maroc), nasse, 314 mètres. 2 exemplaires.

15. *STENOTHOE MARINA* (Sp. Bate). — N° 3, 11 septembre 1891. Au large de Dartmouth, chalut, 63 mètres. 1 ♀.

16. *STENOTHOE RICHARDI* nov. sp. — N° 101, 29 août 1894. Golfe de Gascogne, Lat. N. $\left\{ \begin{array}{l} 47^{\circ}10' \\ 47^{\circ}12' \end{array} \right.$, Long. O. $\left\{ \begin{array}{l} 8^{\circ}8' \\ 8^{\circ}12' \end{array} \right.$, Chalut, 1262 — 748 mètres. 1 ♂.

17. *PARAMPHITHOE BICUSPIS* (Krøyer). — N° 3, 11 septembre 1891. Au large de Dartmouth, chalut 63 mètres. 1 exemplaire.

18. *DEXAMINE SPINOSA* (Mont.). — N° 42, 1893. Dans le port de Porto-Conte (Sardaigne). Pêche au fanal électrique. 1 ♂.

(1) La description des espèces nouvelles ou sujettes à discussion a été reportée à la fin de ce travail.

19. *GAMMARUS LOCUSTA* (Linné). — N° 15, juin 1894. Port militaire de Gibraltar, pêche au fanal électrique. 1 ♂.

20. *MELITA OBTUSATA* (Montagu). — N° 3, 11 septembre 1891. Au large de Dartmouth, chalut, 63 mètres. 1 ♀.

21. *MEGALUROPIUS AGILIS* Norman. — N° 5, 17 juin 1894, Rade de Melilla (Maroc), pêche au fanal électrique. 1 ♂.

Cette forme des mers d'Angleterre et de Hollande a été récemment signalée par Della Valle, comme habitant le golfe de Naples. Elle est assez commune dans la baie du Croisic, et j'ai eu aussi occasion de la draguer aux îles Canaries.

22. *GAMMAROPSIS MACULATA* (Johnston). — N° 3, 11 septembre 1891. Au large de Dartmouth, chalut, 63 mètres. 1 ♀.

23. *PODOCEROPSIS EXCAVATA* (Sp. Bate). — Avec le précédent. 1 ♀.

24. *PARIAMBUS TYPICUS* (Krøyer). — Avec les précédents. 6 exemplaires.

UROTHOE GRIMALDII, nov. sp.

Mas. — *Partes masticationis latæ et robustæ. Maxillæ 1^{mi} paris lobo externo magno et lato, lobo interno et palpo multo brevioribus. Pedes 5^{ti} paris insigniter magni et lati, articulis 4^{to} et 5^{to} postice valde prælongatis, spinis validis et numerosis instructis, ungue terminali validissimo, postice recurvato, spinis elongatis armato. Uropoda 2^{di} paris elongata, 3^{ti} paris ramo interno externo parum longiore. Telson latius quam longius. Longit. 3^{mm}, 5.*

Femina ignota.

Par la forme générale du corps, cette espèce ressemble beaucoup à *U. pulchella* (Costa). La tête, un peu plus longue que l'ensemble des trois premiers segments thoraciques, est armée d'un petit rostre, et présente des lobes latéraux largement arrondis. Les yeux, très grands, ovales, et composés d'un nombre considérable d'ocelles, se touchent au sommet de la tête.

Les épimères antérieurs croissent progressivement en hauteur, depuis les premiers, courts et très étroits, jusqu'aux quatrièmes, assez larges, obliquement tronqués au bord inférieur, et légèrement prolongés en arrière. Les épimères de la cinquième paire, assez grands, sont beaucoup plus larges que hauts. Les angles postérieurs des premier et troisième segments de l'abdomen, un peu prolongés en arrière, sont largement arrondis; ceux du second segment se terminent, au contraire, par un petit crochet aigu.

Le premier article du pédoncule des antennes supérieures est un peu moins long, mais deux fois plus large que le second; le troisième, très grêle, est un peu plus court que le premier. Le

flagellum n'atteint pas tout à fait la longueur du dernier article du pédoncule; il se compose d'un premier article très court, à peine aussi long que large, suivi de trois articles plus allongés, et d'égale taille. Le flagellum accessoire, très petit, est bi-articulé.

Les antennes inférieures, à peu près aussi longues que le corps, offrent un pédoncule robuste, dont l'avant-dernier article est garni,

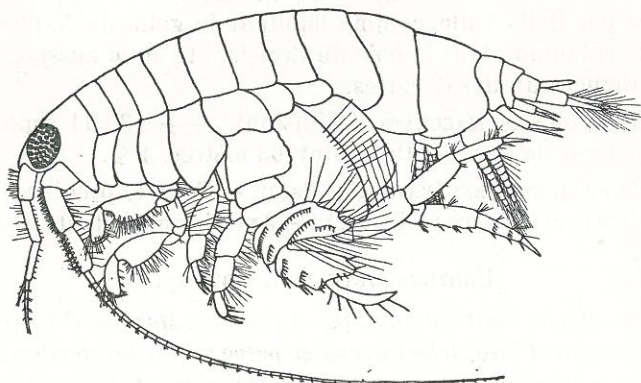


Fig. 1. — *Urothoe Grimaldii* ♂, × 24.

au bord antérieur, d'une rangée de soies touffues, entremêlées de courtes épines; son bord postérieur présente quatre longues épines et quelques cils raides et allongés. Le dernier article porte sept volumineux *calceoli* au bord antérieur, et autant de longs cils raides au bord postérieur. Le flagellum se compose d'une quarantaine d'articles assez allongés, chacun des sept premiers portant un *calceolus* beaucoup plus petit que ceux du pédoncule; ces *calceoli* s'espacent ensuite, de deux en deux articles, jusqu'à l'extrémité de l'antenne.

Les pièces buccales sont notablement plus robustes que chez les autres espèces du genre *Urothoe*. Les mandibules, les mâchoires de la seconde paire et les maxillipèdes ne se distinguent que par leur forme beaucoup plus courte et plus large. Chez les mâchoires de la première paire (fig. 2), les différences sont plus accentuées; le lobe externe, très puissant, est accompagné d'un lobe interne et d'un palpe extrêmement courts, le second article de ce dernier étant presque rudimentaire.

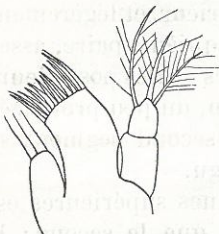


Fig. 2. — *U. Grimaldii* ♂.
— Mâchoire de la 1^{re}
paire, × 135.

Les gnathopodes diffèrent à peine de ceux de *U. pulchella*, bien qu'ils soient de forme

un peu plus grêle et plus allongée. Les deux paires de pattes suivantes ne présentent non plus rien de particulier, mais celles de la cinquième paire (fig. 3), très remarquables, suffiraient seules à caractériser l'espèce. Les énormes renflements des quatrième et cinquième articles, les épines dont le dactyle est armé, donnent à ces pattes un aspect si singulier, que j'aurais cru à une monstruosité accidentelle si je n'avais eu entre les mains plus de cinquante exemplaires semblables. La figure 3, ci-jointe, représente une de ces pattes.

On voit que le quatrième article, garni de cinq rangées transversales de fortes épines, se prolonge en arrière au point d'atteindre une largeur triple de sa longueur. Le propode, très forte-

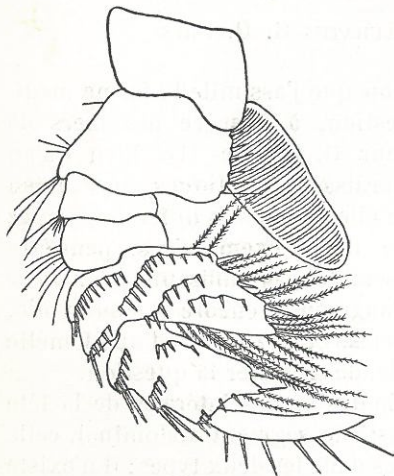


Fig. 3. — *U. Grimaldii* ♂. —
Patte de la 5^e paire, $\times 41$.

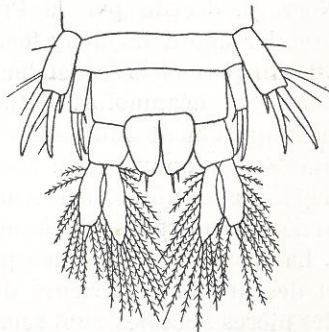


Fig. 4. — *U. Grimaldii* ♂. —
Uropodes et telson, $\times 41$.

ment renflé et anguleux, est aussi garni de plusieurs rangs d'épines. Enfin le dactyle, large, recourbé en arrière en forme de cimeterre, et terminé brusquement en pointe aiguë, porte au bord antérieur, cinq à six longues épines, qui complètent l'armement formidable de ces pattes.

L'article basal des pattes des deux dernières paires affecte une forme plus allongée que chez les espèces voisines, et son bord postérieur est presque droit.

Les dimensions relatives des uropodes des deux premières paires sont bien caractéristiques (fig. 4). Chez ceux de la première paire, les branches, aussi longues que le pédoncule, ne dépassent pas le niveau de l'extrémité de la seconde paire, tandis que, chez presque toutes les *Urothoe* connues, les uropodes de la seconde paire sont beaucoup plus courts. Un autre caractère assez spécial consiste

dans la longueur de la branche interne des uropodes de la troisième paire, qui dépasse un peu la branche externe, y compris le petit article terminal.

Le telson, fendu presque jusqu'à la base, est un peu plus large que long, et chacune de ses lamelles se termine par deux épines de taille inégale. Les plus beaux exemplaires d'*U. Grimaldii* ne dépassent pas 3^{mm}5, mesurés du bord antérieur de la tête à l'extrémité du telson.

Je suis heureux de pouvoir offrir la dédicace de cette espèce nouvelle à S. A. le Prince de Monaco.

? STEGOCEPHALOIDES AURATUS G. O. Sars

C'est avec une certaine hésitation que j'assimile la forme méditerranéenne dont il est ici question, à l'espèce des mers de Norvège, décrite par le Professeur G. O. Sars (1). Bien qu'au premier abord les deux formes paraissent identiques, un examen attentif permet de constater entre elles plusieurs différences assez notables; néanmoins, l'étude de deux exemplaires, peut-être incomplètement adultes, ne me semble pas suffisante pour créer une espèce nouvelle, au risque d'augmenter encore la synonymie, déjà si encombrée, des Amphipodes, et la capture d'une femelle ovifère permettra seule, à mon avis, de trancher la question.

La forme générale du corps, celle des angles latéraux de la tête et des angles postérieurs du troisième segment abdominal, celle des pièces buccales, sont semblables dans les deux types; il n'existe non plus aucune trace d'organes de vision chez la forme de Tetouan. Je crois donc inutile de donner une description complète de cette dernière, et je me contenterai de signaler les quelques différences que j'ai constatées entre elle et le *S. auratus* typique.

La principale de ces différences consiste dans le nombre des articles du flagellum des antennes supérieures (fig. 5). Chez les deux espèces connues du genre *Stegocephaloides*: *S. christianiensis* Boeck (2), et *S. auratus* G. O. Sars, ce flagellum ne comprend que quatre articles, tandis qu'il en possède cinq chez les deux

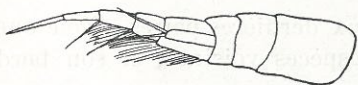


Fig. 5. — ? *S. auratus* G. O. Sars. — Antenne supérieure, $\times 41$.

(1) *On account of the Crustacea of Norway. Amphipoda*, p. 203, pl. 70.

(2) J'ai dragué un exemplaire de cette espèce sur la côte Nord de Tunisie, entre le cap Serrat et l'île de la Galite, par une profondeur de 170 mètres.

exemplaires de Tétouan. Le premier de ces articles, relativement court, n'atteint pas la longueur de l'ensemble des deux suivants, et dépasse à peine l'extrémité du flagellum secondaire.

Les épimères de la quatrième paire (fig. 6) affectent une forme assez différente de celle du type. Plus arrondis au bord postérieur, ils sont aussi plus larges à la partie inférieure, et leur bord supérieur remonte davantage en arrière, et recouvre presque entièrement les épimères des deux paires suivantes.

Chez les pattes des deux dernières paires (fig. 7), la différence de taille semble encore plus accentuée que chez le type. La forme de l'article basal des pattes de la dernière paire est aussi un peu moins étroite,

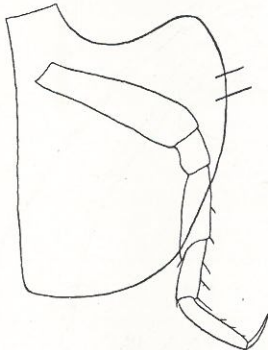


Fig. 6. — ? *S. auratus* G. O. Sars. — Patte de la 4^e paire, $\times 31$.

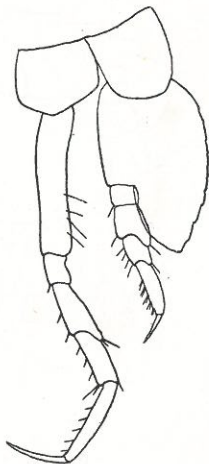


Fig. 7. — ? *S. auratus* G. O. Sars. — Pattes des 6^e et 7^e paires, $\times 31$.

et son bord postérieur moins nettement dentelé.

Le telson, plus large que chez la forme de Norvège, est fendu sur un peu moins de la moitié de sa longueur.

Les deux exemplaires sont de même taille, 4 millimètres.

STENOTHOE RICHARDI, nov. sp.

MAS. — *Corpus valde compressum, dorsaliter carinatum. Carina in dentes singulos retro vergentes producta. Epimera 4^{ta} paris permagna, postice valde producta, rotundata. Anguli infero-posteriores segmenti 3ⁱⁱ abdominis praelongati, valde sursum curvati, acuminati. Oculi permagni, rotundati. Pedes 2^{di} paris manu permagna, fere triangulari, acie non definita. Pedes ceteri graciles et elongati. Uropoda 3ⁱⁱ paris pedunculo magno, spinis 8 armato. Telson ovatum, aculeis 9 munito. Longit. 5 millim.*

FEMINA ignota.

S. Richardi diffère considérablement de toutes les *Stenothoe* connues, dont le corps, plus ou moins renflé, est toujours lisse. Chez notre espèce, le corps, très comprimé, est dorsalement caréné dans toute sa longueur, cette carène se prolongeant pour former des dents plus ou moins longues, depuis le troisième segment du thorax jusqu'au troisième segment de l'abdomen.

La tête porte un rostre assez long, peu courbé, et des angles latéraux largement arrondis. Les yeux, très grands, à peu près

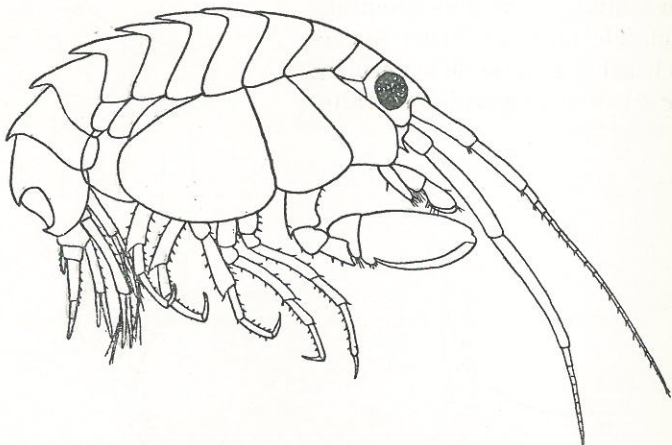


Fig. 8. — *Stenothoe Richardi* ♂, $\times 18$.

ronds, et composés d'un nombre considérable d'ocelles, occupent la plus grande partie de la tête. Les épimères de la première paire sont, comme d'habitude, très petits, et presque entièrement cachés par les suivants; ces derniers, grands et anguleux (fig. 12), affectent la forme d'un pentagone irrégulier, dont le côté antérieur est assez fortement courbé. Les épimères de la quatrième paire, notablement plus larges que hauts, sont régulièrement arrondis au bord postérieur. Les angles postérieurs du troisième segment de l'abdomen, fortement prolongés en arrière, se recourbent en forme de crochets aigus, caractère qui ne se retrouve chez aucune autre espèce de la famille des *Stenothoidæ*.

Le pédoncule des antennes supérieures atteint l'extrémité de l'avant-dernier article du pédoncule des antennes inférieures; ses deux premiers articles sont à peu près d'égale longueur, le troisième étant, comme d'habitude, à peine aussi long que le premier article du flagellum.

Le pédoncule des antennes inférieures, remarquablement grand, atteint presque la longueur de la tête et du thorax réunis; son dernier article, un peu plus long que le précédent, est suivi d'un flagellum notablement plus court, comprenant seulement dix articles.

Les pièces buccales présentent bien tous les caractères qui distinguent le genre *Stenothoe* des genres voisins. J'ai figuré ici (fig. 9, 10 et 11), les mandibules, les mâchoires de la première

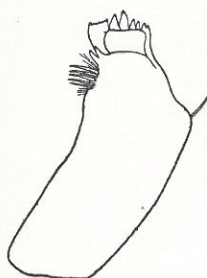


Fig. 9. — *S. Richardi* ♂.
Mandibule, $\times 135$.

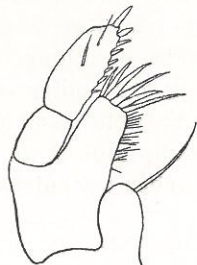


Fig. 10. — *S. Richardi* ♂.
Mâchoire de la 1^{re} paire,
 $\times 135$.

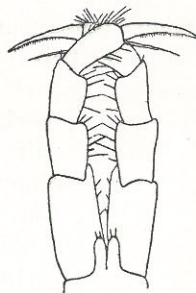


Fig. 11. — *S. Richardi* ♂.
Maxillipèdes, $\times 52$.

paire et les maxillipèdes de notre espèce. On voit que les mandibules ne présentent aucune trace de palpe, et diffèrent à peine de celles de *S. marina* (Sp. Bate) (1).

Chez les mâchoires de la première paire, le palpe, robuste et allongé, porte un rang de fortes épines au bord interne. L'article terminal du palpe des maxillipèdes, remarquablement grand, dépasse en longueur l'article précédent.

Les gnathopodes de la première paire (fig. 12) affectent la forme habituelle. Le prolongement du troisième article, ou

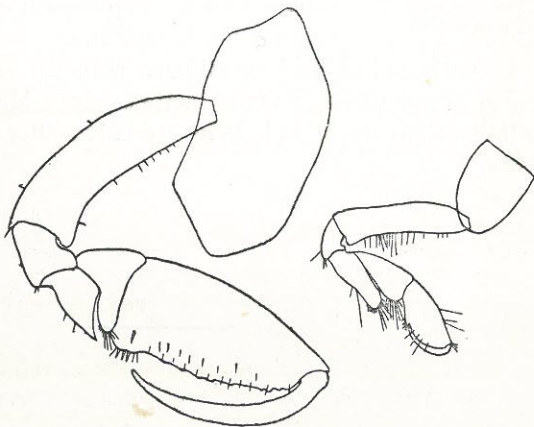


Fig. 12. — *S. Richardi* ♂. Gnathopodes, $\times 31$.

(1) Voir G. O. SARS, *loc. cit*, Pl. 80.

meros, garni inférieurement de soies courtes et touffues, et de quelques longs cils, n'atteint pas tout à fait l'extrémité de l'article suivant. Le propode, ovale et assez allongé, est un peu plus long que le carpe.

Les gnathopodes de la seconde paire (fig. 12), très robustes, présentent un propode très large à la base, de forme presque triangulaire, un peu plus long que l'article basal; son bord palmaire, irrégulièrement crénelé, garni de quelques soies très courtes, porte, à la partie correspondant à l'extrémité du dactyle, une protubérance obtuse, armée de trois fortes épines.

Les pattes suivantes, grêles et allongées, ne présentent rien de particulier. Il faut noter cependant la forme assez spéciale de l'article basal des pattes de la dernière paire, beaucoup plus large et plus renflé postérieurement que chez les autres espèces du genre *Stenothoe*.



Fig. 13. — *S. Richardi* ♂. Uropode de la 3^e paire, $\times 76$.

Chez les uropodes de la dernière paire (fig. 13), l'article basal, beaucoup plus long que les deux suivants, porte une rangée longitudinale de cinq épines, et trois autres au bord inférieur. L'article terminal est un peu plus long que le médian. Le telson (fig. 14), largement ovale, présente une épine médiane et une rangée de quatre épines sur chacun des bords latéraux.



Fig. 14. — *S. Richardi* ♂. Telson, $\times 76$.

La taille de l'unique exemplaire recueilli est de 5 millimètres.

J'ai grand plaisir à dédier cette espèce à M. le Dr Jules Richard, collaborateur de S. A. le Prince de Monaco à bord de la *Princesse Alice*.

AVIS

Les volumes brochés du **Compte-rendu des séances du Congrès international de zoologie** sont déjà épuisés.

Il reste encore un certain nombre de volumes cartonnés à l'anglaise, au prix de 16 fr. 50 pris au siège de la Société, de 17 fr. 50 expédiés en France et en Algérie, de 18 fr. 50 expédiés dans tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Le Secrétaire général invite les personnes qui n'ont pas encore fait l'acquisition de cet important volume, **indispensable à tout zoologiste descripteur**, à ne pas tarder à souscrire, l'édition devant être prochainement épuisée.

EXTRAITS DES STATUTS & RÈGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ

STATUTS. — ART. VI. — Chaque Membre doit payer :

1° Un droit d'entrée de 10 francs, en échange duquel il reçoit un diplôme de Membre de la Société. Ce droit pourra être augmenté dans la suite, mais seulement pour les Membres à élire.

2° Une cotisation annuelle fixée à 20 francs.

ART. VII. — Tous les Membres pourront s'affranchir de la cotisation annuelle par une somme de 300 francs, une fois payée, et auront alors le titre de *Membres à vie*.

ART. VIII. — Le titre de *Membre donateur* sera décerné à toute personne ayant à son entrée dans la Société versé une somme d'au moins 500 francs.

RÈGLEMENT. — ART. 6. — Les établissements publics et les Sociétés scientifiques de la France et de l'Étranger peuvent être admis comme Membre de la Société aux mêmes charges et aux mêmes droits qu'un Membre ordinaire.

ART. 9. — La cotisation annuelle est due et se perçoit à partir du 1^{er} janvier ; elle devra être transmise sans frais au Trésorier.

ART. 10. — Tout Membre qui n'aura pas payé sa cotisation cessera de recevoir les publications de l'année courante, jusqu'à ce qu'il soit en règle, et sera rayé au bout de trois ans.

ART. 11. — Tout Membre nouveau de la Société..... devra faire parvenir sa cotisation et son droit d'entrée dans le mois qui suivra sa nomination.

Le nombre des Membres de la Société est illimité.

Les Français et les Étrangers peuvent en faire partie.

Pour faire partie de la Société, on devra être présenté par un Membre sociétaire qui signera la proposition de présentation, ou en faire la demande au Président ou au Secrétaire général.

Les *Mémoires* paraissent par fascicules à intervalles irréguliers ; les Membres de la Société ont seuls le droit d'y publier. Ils comprennent tous les travaux originaux, ornés ou non de planches et de figures dans le texte, ayant plus de six pages d'impression ; ils comprennent encore tous les travaux originaux ayant moins de six pages, mais accompagnés d'une ou plusieurs planches.

Le **Bulletin** contient des travaux originaux de peu d'étendue et dépourvus de planches. Les figures dans le texte sont admises, mais à la condition que l'auteur remette, en même temps que son manuscrit, le cliché fait à ses frais. Un maximum de six pages par communication, figures comprises, est accordé aux Membres de la Société. Aucun Membre ne pourra publier plus de 32 pages par an. Le **Bulletin** est ouvert à tous les zoologistes français et étrangers ; les travaux rédigés en langue française conformément aux règles de nomenclature adoptées par le Congrès international de Zoologie en 1889, y sont seuls admis. Les personnes étrangères à la Société ont droit à un maximum de 4 pages par communication et de 16 pages par an.